

ANNEXE I
Ratios d'avancement de grade

FILIERE ADMINISTRATIVE

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Ratios
Administrateurs	A	Administrateur hors classe	50%
Attachés	A	Attaché principal	50%
Rédacteurs	B	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	50% Sous réserve de la limite statutaire *
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	50% Sous réserve de la limite statutaire*
Adjoints administratifs	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	60%
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	75%

*rapport de ¼ à respecter pour le nombre minimal de promotions par l'une des deux voies, ancienneté ou examen professionnel.
NB : ne figurent pas dans les tableaux les ratios fixés par voie réglementaire (administrateur général, attaché hors classe, ingénieur général, et ingénieur hors classe).

FILIERE TECHNIQUE

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Ratios
Ingénieurs en chef	A	Ingénieur en chef hors classe	50%
Ingénieurs	A	Ingénieur principal	50%
Techniciens	B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	50% sous réserve de la limite statutaire*
		Technicien principal 2 ^{ème} classe	50% sous réserve de la limite statutaire*
Agents de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	55%
Adjointes techniques	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	60%
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	75%
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe des EE	60%
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe des EE	75%

*rapport de ¼ à respecter pour le nombre minimal de promotions par l'une des deux voies, ancienneté ou examen professionnel.

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Ratios
Médecins	A	Médecin hors classe	100%
		Médecin de 1 ^{ère} classe	100%
Biologistes, vétérinaires et pharmaciens	A	Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe exceptionnelle	50%
		Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe	50%
Psychologues	A	Psychologue hors classe	50%
Sages-femmes	A	Sage-femme hors classe	50%
Puéricultrices cadres de santé (en voie d'extinction)	A	Puéricultrice cadre supérieur de santé	50%
Cadres de santé paramédicaux	A	Cadre supérieur de santé	50%
		Cadre de santé de 1 ^{ère} classe	50%

Puéricultrices	A	Puéricultrice hors classe	50%
		Puéricultrice de classe supérieure	50%
Puéricultrices (en voie d'extinction)	A	Puéricultrice de classe supérieure	50%
Infirmiers en soins généraux	A	Infirmier en soins généraux hors classe	50%
		Infirmier en soins généraux de classe supérieure	50%
Pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste, manipulateur d'électro - radiologie médicale	A	Hors classe	50%
		Classe supérieure	50%
Conseillers socio-éducatif	A	Conseiller supérieur socio-éducatif	50%
Assistants socio-éducatifs		Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	50%
		Assistant socio-éducatif 1 ^{ère} classe*	50%
Educateurs de jeunes enfants	A	Educateur de classe exceptionnelle	50%
		Educateur de 1 ^{ère} classe*	50%

Infirmier (en voie d'extinction)	B	Infirmier de classe supérieure	50%
Techniciens paramédicaux	B	Technicien paramédical de classe supérieure	50%
Moniteur éducateur et intervenant familial	B	Moniteur éducateur et intervenant familial principal	50%

*dispositions dérogatoires

FILIERE CULTURELLE

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Ratios
Conservateurs du patrimoine	A	Conservateur en chef du patrimoine	50%
Conservateurs de bibliothèques	A	Conservateur en chef de bibliothèques	50%
Attachés de conservation du patrimoine	A	Attaché principal	50%
Bibliothécaires	A	Bibliothécaire principal	50%
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Assistant de conservation principal 1 ^{ère} classe	50% Sous réserve de la limite statutaire *
		Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	50% Sous réserve de la limite statutaire *
Adjoins du patrimoine	C	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	60%
		Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	75%

*rapport de ¼ à respecter pour le nombre minimal de promotions par l'une des deux voies, ancienneté ou examen professionnel.

FILIERE ANIMATION

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Ratios
Animateurs	B	Animateur principal 1 ^{ère} classe	50% Sous réserve de la limite statutaire*
		Animateur principal 2 ^{ème} classe	50% Sous réserve de la limite statutaire *
Adjoints d'animation	C	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	60%
		Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	75%

*rapport de ¼ à respecter pour le nombre minimal de promotions par l'une des deux voies, ancienneté ou examen professionnel.

FILIERE SPORTIVE

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Ratios
Conseiller des activités physiques et sportives	A	Conseiller principal des activités physiques et sportives	50%